



CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE
NEW-YORK

POUR LES ETATS DE :

N. Y., N. J. (NORD), CONN., R. I., MASS., VT.
N. H., ME., PUERTO RICO ET LES ILES VIERGES

10/11. Préparer une réponse à M. Lie. - me parler de la lettre de M. Trygve Lie.

Prière de ne pas adresser de la correspondance officielle personnellement aux agents.

Adresse télégraphique: SWISCONSUL
Téléphone: PLAZA 8-2560
Heures de réception de 10 à 3 heures
Le samedi jusqu'à midi

A RAPPELER N. RÉF. Gy/ag
V. RÉF.

POLITISCHES DEPARTMENT
73. JUL. 1948
REF. F. 23. 1. 1. 1. *note*

New York 22, le 1er juillet 1946
444 MADISON AVENUE

Monsieur le Conseiller fédéral,

copies:

Les demandes doivent être accompagnées d'un timbre-poste pour la réponse. Prière de ne traiter que d'un objet par lettre.

*F. 24. 0.
F. 33. 54. 10
F. 24. 01.
F. 20. 2. 1.
F. 23. 02. 0.
F. 23. 10
B. 63. 48. 25*

1. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai été reçu aujourd'hui par Monsieur Trygve Lie, Secrétaire Général des Nations Unies. Conformément à vos instructions, je lui ai soumis les textes des deux arrangements conclus à Genève le 19 avril; il les a signés, mais s'est réservé de les faire examiner par sa section légale afin de vérifier si les textes soumis correspondent à ceux qui ont été paraphés à Genève. M. Trygve Lie me remettra d'ici quelques jours la série qui nous appartient et je vous transmettrai aussitôt ces documents.

*F. 24. 0
F. 33. 54. 10
F. 24. 01.*

2. Au moment même où je quittais mon bureau pour me rendre auprès de M. Trygve Lie, j'ai reçu la lettre ci-jointe de Monsieur Adrian Pelt, Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies. Cette lettre constitue une réponse à la communication que M. Secrétan, Conseiller de légation, m'avait chargé le 19 mai de remettre à M. Pelt. Nous pouvons noter avec satisfaction que le Secrétariat Général se déclare prêt à consentir à l'installation d'un représentant de la Suisse auprès des Nations Unies. Le Secrétariat estime même que la présence d'un tel représentant

A Monsieur Max Petitpierre
Conseiller fédéral
Chef du Département Politique fédéral

B e r n e .

449 a2 **Dodis**

- 2 -

serait utile, non seulement à la Suisse, mais encore aux Nations Unies. Par la même communication, M. Pelt déclare, au nom du Secrétariat Général, qu'il est volontiers disposé à faciliter la remise de la documentation nécessaire à ce représentant.

Quant à la forme à donner à cette représentation, le Secrétariat Général cite comme exemple les Etats-Unis qui avaient désigné leur Consul Général à Genève en qualité d'observateur auprès du Secrétariat Général de la Société des Nations. Il ajoute que cet arrangement avait alors donné entière satisfaction. On en peut tirer la conclusion que le Secrétariat Général serait entièrement d'accord avec la solution que vous aviez trouvée en désignant votre Consul général à New-York comme agent de liaison avec les Nations Unies.

En ce qui concerne la deuxième question posée par M. Secrétan, relative à l'engagement du personnel suisse par le Secrétariat Général des Nations Unies, je pense que nous n'avons qu'à nous rallier aux observations faites par M. Pelt.

3. La première question que M. Trygve Lie m'a posée ce matin avait trait à l'utilisation du Palais de la Société des Nations par les Nations Unies, et il tenait spécialement à savoir s'il y avait des restrictions quant à cette utilisation. Il faisait allusion à la nouvelle qui a été lancée à ce sujet par la radio américaine et reproduite dans le New York Times du 22 juin. Cette nouvelle a fait l'objet de mon télégramme du 25 juin et de vos deux réponses du 28 juin.

Répondant à une question que je lui posais moi-même, M. Trygve Lie me dit en riant qu'il était malgré lui la source

F. 23.02.0.

- 3 -

de ces rumeurs. Il semble que Mr. Noel-Baker, membre d'une délégation britannique auprès de l'"Economic and Social Council", avait voulu convoquer une réunion à Genève de l'un des organes des Nations Unies. M. Lie lui avait alors fait savoir qu'il n'était pas certain que la Suisse accepterait cette idée sans autre et qu'il se proposait dès lors de discuter ce point avec le Gouvernement suisse, en établissant en particulier si celui-ci était disposé à recevoir le Conseil de Sécurité ou le Comité d'Etat-major de ce dernier. "Naturellement", continua M. Lie, "j'ai dit cela à Mr. Noel-Baker dans la plus stricte confiance", mais apparemment ce dernier ne sut rien faire de mieux que de communiquer cette nouvelle à la presse, avec les conséquences qui en ont découlé.

B.63.42.25

Je n'ai pas hésité à répéter à M. Trygve Lie le texte du communiqué officiel que le Département Politique fédéral a autorisé l'Agence Télégraphique Suisse à publier le 24 juin. M. Lie prit note avec satisfaction de cette déclaration. Il me communiqua en outre que M. Fiorello H. La Guardia, directeur de l'UNRRA, avait l'intention de convoquer très prochainement à Genève le Comité de cet organisme. M. Lie ne voulait cependant pas l'autoriser à le faire avant de savoir officiellement que le Conseil fédéral ne voyait aucun inconvénient à une telle réunion à Genève. Il ajouta qu'il était très pressé de connaître l'attitude du Gouvernement suisse à ce sujet et qu'il aimerait bien avoir une notification écrite si possible avant 16 h. cet après-midi (notre entrevue eut lieu entre midi et 13 h.),

- 4 -

notification qui allait un peu plus loin que le communiqué radiodiffusé par l'Agence Télégraphique. Il tenait à avoir cette communication, car il avait justement une séance avec M. La Guardia qui, comme je viens de le mentionner, a l'intention de convoquer son Conseil à Genève. Vu l'urgence de l'affaire, je n'ai pas jugé nécessaire de solliciter de nouvelles instructions de votre part avant de déclarer par écrit au Secrétaire Général des Nations Unies "qu'il peut conclure du communiqué officiel précité que le Gouvernement suisse ne formulerait aucune objection à la réunion à Genève d'un organe des Nations Unies". A mon avis, c'est la conclusion logique qu'on peut tirer du communiqué même. (Voir copie ci-jointe de ma lettre d'aujourd'hui à M. Lie).

F. 23.10.

Nous devons nous attendre à ce que les Nations Unies désirent faire un usage aussi libre que possible de "leur succursale de Genève". M. Lie m'a en effet déclaré qu'il a l'intention "d'utiliser au 100 % de capacité" le Palais des Nations, pour dégager le siège de New-York où les difficultés de trouver des bureaux et des logements pour les délégations et leur personnel sont presque insurmontables. Dans cet ordre d'idée, M. Lie a ajouté que la situation à San Francisco était encore pire, comme il a pu le constater lors d'un récent voyage qu'il fit sur la côte Ouest.

4. Finalement, M. Trygve Lie m'a remis une lettre qui vous est adressée personnellement et que je me permets de vous envoyer sous ce pli. Dans cette communication, il fait


F. 20.2.1.

- 5 -

part de son intention de se rendre en Suisse entre le 27 juillet et le 3 août. Il m'a demandé de lui faire connaître aussi rapidement que possible s'il pouvait alors être reçu par vous. Je vous ai soumis cette question par une voie plus directe et vous ai prié de vouloir bien me répondre par la même voie. Dès que j'aurai reçu votre réponse, j'en informerai M. Trygve Lie, afin qu'il puisse établir son programme de voyage.

Pour terminer, je tiens à ajouter que j'ai été présenté à M. Lie par le Secrétaire Général Adjoint, M. Pelt. M. Lie m'a reçu, ainsi que M. le Vice-Consul Pernet qui m'accompagnait, d'une manière très aimable et la discussion que nous avons eue s'est déroulée très simplement et naturellement.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma très haute considération.


Consul général

Annexes: 2